



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
EPIC ALGERIE POSTE
DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE WILAYA DE ANNABA
700 logts oued forcha Annaba

CONSULTATION N° 06/2022
POUR ETUDE ET SUIVI DU PROJET D'AMENAGEMENT DES LOCAUX COMMERCIAUX APC EN CDD + LOGT CITE 08
MARS – ANNABA

La direction de l'unité postale de wilaya de Annaba lance une consultation **étude et suivi du projet d'aménagement des locaux commerciaux APC en CDD + Logt Cité 08 Mars – Annaba.**

Tous les bureaux d'étude intéressés par cette consultation, peuvent retirer le cahier des charges - directement ou par des représentants dûment mandatés par leurs soins, auprès du Secrétariat de la Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de Annaba.

Contre la remise du récépissé de versement de la somme de Trois mille Dinars Algériens (3 000,00 DA) non remboursable, à virer au compte CCP N° 381221 clé 24 ouvert auprès de Algérie Poste, représentant les frais de documentation et de reprographie. Les offres dûment remplies et accompagnées des pièces exigées dans le cahier des charges à savoir :

- 1-Dossier de candidature dans une enveloppe fermée et cachetée comportant la mention dossier candidature
- 2- Offre de prestation dans une enveloppe fermée et cachetée comportant la mention dossier de prestation.
- 3-L'offre technique dans une enveloppe fermée et cachetée comportant la mention dossier technique
- 4-L'offre financière dans une enveloppe fermée et cachetée comportant la mention dossier financière

Les quartes enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe extérieur qui doit être anonyme et comportant la mention suivante :

CONSULTATION N° 06/2022
POUR ETUDE ET SUIVI DU PROJET D'AMENAGEMENT DES LOCAUX COMMERCIAUX APC EN CDD + LOGT CITE 08
MARS – ANNABA

(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date ...7...MAY...2022.. du présent avis.

Les offres doivent être déposées auprès de la DUPW Annaba à la date du3.1...MAY...2022... à 10h00.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique de même jour à 10h30

